

CORRIGÉ - WASHINGTON 2022
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE & EMC

SUJET CORRIGÉ DU 31 MAI

Exercice 1 :

HISTOIRE : Françaises et Français dans une République repensée

Document 1 :

Q1. La présentation doit être précise:

Ce document est un discours d'investiture (nature) de Charles de Gaulle (auteur), prononcé le 1^{er} juin 1958 (date). Les destinataires de ce discours sont les députés de l'Assemblée nationale (destinataire). Il est issu de l'ouvrage intitulé *Les grands discours parlementaires de la Quatrième République, de Pierre Mendès France à Charles de Gaulle*, présenté par Sabine Jansen en 2006 (source). Il décrit les crises que subit la France et propose son programme de réformes politiques (idée).

Charles de Gaulle, après avoir été à la tête de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, est rappelé au pouvoir en 1958 et devient président du Conseil. Il obtient alors les pleins pouvoirs pour six mois et fait écrire une nouvelle constitution. Il est ensuite élu président de la République.

Q2. Selon Charles de Gaulle, la France rencontre des difficultés politiques : « la dégradation de l'État » rappelle le fait que la IV^e

République connaît une instabilité politique. En effet, le régime parlementaire a donné lieu à une vingtaine de gouvernements qui se succèdent. Il ajoute que la France n'est plus unie : en effet, les populations s'opposent, notamment au sujet de la guerre d'Algérie.

Q3. Selon Charles de Gaulle, la France est désunie. Cette situation peut provoquer une guerre civile, divisant les Français. En effet, à l'époque, la guerre d'Algérie oppose les populations, entre ceux qui souhaitent que l'Algérie reste française et ceux qui veulent accorder au pays l'indépendance.

Q4. Cette phrase fait référence à la guerre d'Algérie, qui a commencé en 1954 et qui s'achèvera en 1962. En 1958, la France est enlisée dans cette guerre d'indépendance tandis que l'armée française prend le pouvoir à Alger et fonde un Comité de salut public. En effet, les membres du FLN ainsi que leurs alliés souhaitent que l'Algérie obtienne son indépendance : elle est à l'époque encore une colonie française.

Q5. Le document précise trois principes : la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire), le suffrage universel (c'est-à-dire la participation aux élections pour tous les citoyens) et la responsabilité du gouvernement vis-à-vis du parlement.

Document 1 et 2 :

Q6. Le référendum de 1962 décide de l'élection du président de la République au suffrage universel direct, c'est-à-dire que les électeurs peuvent élire directement le président de la République (alors qu'avant le président était élu au suffrage universel indirect). Le document 1 précise que « le suffrage universel est la source de tout pouvoir ».

Exercice 2 : GÉOGRAPHIE : Pourquoi et comment aménager le territoire ?

Q1.

Conseils

Il faut bien suivre la méthodologie du développement construit :

- Introduction
- Plusieurs paragraphes, chaque paragraphe a une idée phare
- Conclusion

L'introduction doit rappeler les termes du sujet. Il faut faire des phrases en utilisant une syntaxe correcte et un vocabulaire précis.

L'introduction rappelle les termes du sujet : les territoires ultramarins, DROM ou COM, sont des territoires français localisés en dehors de l'Europe. Ils sont faiblement intégrés dans leur espace régional mais aménagent leurs territoires pour les valoriser.

Plan

I. Les territoires ultramarins sont faiblement intégrés dans leur espace régional.

- Territoires ultramarins éloignés de la métropole et localisés sur tous les océans.
- Niveau de développement inférieur à la métropole mais souvent supérieur aux autres territoires localisés à proximité.
- Les activités économiques sont peu diversifiées (tourisme et agriculture mais en crise, peu d'industrialisation), ces territoires

sont donc dépendants des aides de l'Union européenne et de la métropole.

- Mal intégrés à leur environnement régional : l'essentiel des échanges se fait avec la métropole.

II. Ils mettent en œuvre des aménagements qui les valorisent.

- Grands projets d'aménagements pour développer économiquement ces territoires.

- Acteurs : région, État, Union européenne

- Exemple 1 : pont de l'Oyapock entre la Guyane et le Brésil pour relier les deux territoires et faciliter les échanges.

- Exemple 2 : nouvelle route du littoral à la Réunion pour faciliter les transports sur l'île (car l'ancienne route est très empruntée et exposée aux éboulis).

ATTENTION :

Il faut tout rédiger, ceci est un plan détaillé seulement !

Q2.a. et Q2.b.



Exercice 3 :

L'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie

Q1. Plusieurs catégories de personnes sont membres d'un conseil de quartier : des habitants du quartier, des associations, ainsi que des représentants de la municipalité. La tenue de ce conseil est rendue obligatoire par la loi : le document indique qu'il agit pour mettre en place des projets locaux.

Q2. Le conseil de quartier intervient pour mettre en place des projets de proximité et pour parler de la vie locale. Ainsi, le conseil de quartier Turones intervient par exemple sur le nettoyage et la propreté du quartier mais également sur la mise en valeur du patrimoine.

Q3. La démocratie locale est une instance de participation à la vie locale, c'est-à-dire que les habitants du quartier peuvent participer aux décisions et à l'aménagement. Ainsi, les populations et les associations proposent des améliorations. Le texte justifie son utilité en précisant que « la municipalité souhaite en faire une instance de consultation des projets municipaux ».

Q4. Afin de rédiger ce texte, il faut reprendre les idées énoncées lors des précédentes questions et écrire aux brouillons quelques idées s'appuyant sur les connaissances du cours. Voici quelques éléments de réponse :

Il est possible de s'engager :

- Dans un parti politique, afin de le promouvoir, en distribuant des tracts ou en assistant à un meeting politique. En effet, la France est

une démocratie participative, c'est-à-dire que les citoyens peuvent s'impliquer dans le débat public et dans la prise de décision politique.

- Au cœur d'une démocratie participative, et en lien avec ce que dit le document, les habitants peuvent participer aux conseils de quartier afin de promouvoir des aménagements et de participer à la démocratie locale.
- Les citoyens participent aussi aux différentes élections, par le vote par exemple. Ils peuvent aussi participer au dépouillement des bulletins de vote lors d'une élection.
- Les habitants peuvent aussi s'engager dans des associations : celles-ci mettent en place des actions caritatives ou proposent par exemple des activités sportives.
- Enfin, les travailleurs peuvent s'engager dans des syndicats, qui sont des associations qui défendent les intérêts professionnels des travailleurs. Existant depuis leur légalisation en 1884, ils participent au dialogue social et organisent des manifestations ou des actions symboliques.

Bien sûr, ce texte devait être entièrement rédigé (sans tirets).